

28^{ème} Critérium des 4 cantons

Au départ de Villars sur Var, une volée d'escaliers et une piste raide vous demandent d'emblée un effort soutenu. Un sentier dans les pins prolonge la montée assez intense, qui devient rapidement plus agréable au moment de laisser à votre gauche le chemin menant à la chapelle St Jean du Désert que vous découvrirez au retour. C'est à ce point (balise 62) que vous pouvez choisir de bifurquer sur le 1^{er} degré.

En poursuivant, un chemin agréable qui traverse par deux fois le ruisseau de l'Espignole et se termine par un tronçon de piste vous conduit au CP1.

A ce point un choix vous est proposé:

Le 2^{ème} degré redescend vers Villars sur Var par une petite partie en piste puis l'ancien chemin Romain reliant Villars à Thiery.

Les 3^{ème} et 4^{ème} degrés se dirigent vers Villa Souberre par un sentier aérien jusqu'à la balise 84.

C'est à ce point qu'il convient de décider de la suite de votre randonnée, sachant qu'à partir de 10h30 seul le 3^{ème} degré sera autorisé. Si vous choisissez cette option, vous descendez vers la balise 83 et arrivez au CP3.

Le 4^{ème} degré s'élève par un sentier en sous bois jusqu'au Col de Courbaisse (balise 216), puis un dernier effort vous conduit au CP2 (balise 217). De ce point, il ne faut pas hésiter à faire l'aller / retour (15') jusqu'au Brèc d'Ilonse qui offre une vue vertigineuse sur la vallée de la Tinée 1400m sous vos pieds !! Vous avez atteint le point culminant du critérium à 1738m d'altitude.

Dans la descente qui suit, vous découvrez une belle vue sur les villages de Lieuche et Rigaud à votre gauche ainsi qu'Ilonse à votre droite, avant d'arriver à la Chapelle St Pons (balise 218).

La descente se poursuit par une alternance de pistes et chemins jusqu'aux campagnes de l'Arsillane (balise 105). Après avoir traversé le vallon du même nom, vous remontez par un sentier ombragé qui traverse le vallon des Blaches jusqu'à Villa Souberre (balise 83). Vous retrouvez alors une vue dégagée sur la vallée du Var et rejoignez par une descente rapide le Col de la Madone où vous attend le CP3 (balise 81).

La descente se poursuit par un sentier tracé dans des marnes altérées qui a nécessité de gros travaux de remise en état jusqu'à la RD226 que vous traversez à la balise 80. Le chemin du retour traverse tout d'abord un sous bois puis emprunte l'ancienne voie Romaine reliant Villars à Thiery.

Enfin un parcours inédit entièrement réhabilité vous conduit au CP4 puis à la Chapelle St Jean du Désert qui accueille le 24 Juin un pèlerinage annuel. La Chapelle est exceptionnellement ouverte le jour du critérium pour vous permettre de la visiter. Au-dessus de la Chapelle vous accédez à une Croix qui domine le village de Villars sur Var, qu'il faut à présent rejoindre par un large chemin.

